

La première, plus importante, se rapporte à l'œuvre prise en son ensemble ; les recettes et dépenses formant le budget général y figurent. La seconde présente l'énoncé justificatif de l'emploi des sommes prélevées sur le fonds commun, au profit exclusif de la catégorie dite des *pauvres incurables*.

Ouvrons d'abord les comptes généraux qui s'étendent du 28 mars 1768 au 30 juin 1788 pour les recettes, le dernier feuillet des dépenses ayant été arraché. Nous y trouvons mentionnés en grand nombre des dons, des legs testamentaires ou autres, dont le chiffre élevé témoigne éloquemment des généreuses dispositions de l'ancienne bourgeoisie lyonnaise.

Mêlées à ces largesses, des aumônes plus modestes figurent le plus souvent sous le voile d'un discret anonymat.

Le chapitre des dépenses n'est pas moins intéressant par l'énumération détaillée des allocations en vivres, vêtements, combustibles, etc., que l'œuvre distribuait avec une réelle abondance.

C'est en traits frappants que l'analyse de cette comptabilité fait ressortir le caractère d'ampleur que nos pères savaient donner aux créations, même les plus strictement délimitées, de leur dévouement charitable. On ne se défend guère d'un sentiment de surprise mêlé d'admiration, quand on constate comment cette fondation, malgré son caractère purement paroissial, avait pu atteindre un développement si considérable.

Dans ces annales de la bienfaisance, des noms aussi sont inscrits : ce sont ceux de notables lyonnais chez qui les vertus privées rehaussaient encore l'éclat d'une situation éminente.